

# De l'Europe, vers l'euro

- 9 mai 1950 : Robert Schuman, Ministre des Affaires étrangères, prononce dans une déclaration inspirée par Jean Monnet les bases de la construction européenne

- 18 avril 1951 : Traité de Paris instituant la Communauté Européenne de Charbon et d'Acier (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas)

- 25 mars 1957 : Traité de Rome instituant la Communauté Economique Européenne

- 1<sup>er</sup> janvier 1973 + 3 pays : Danemark, Irlande, Royaume-Uni

- 1979 : création du système monétaire européen, le SME et de l'Ecu, (European Currency Unit)

- 1981 + 1 pays : Grèce

- 1986 + 2 pays : Espagne, Portugal

- 1<sup>er</sup> juillet 1987 : l'Acte unique européen (AUE) entre en vigueur

- 7 février 1992 : Traité de Maastricht, créant l' Union Européenne et la monnaie unique

- 1995 + 3 pays : Autriche, Finlande, Suède

- 1995 : adoption du nom de la monnaie unique : l'euro

- 17 juin 1997 : Traité d'Amsterdam

- 1997 : année de référence pour l'application des critères de convergence destinés à sélectionner les pays pouvant participer à la zone euro

1998 : choix des pays adoptant l'euro en 1999 : Nomination du premier président de la Banque centrale européenne, dont le siège est à Francfort : Willem Duisenberg.

Fixation des parités croisées entre monnaies nationales participant à l'euro.



- 1<sup>er</sup> janvier 1999 : entrée en vigueur de l'euro dans 11 pays de l'Union.

Installation de la Banque Centrale Européenne, la BCE, remplace l'IME, Institut monétaire européen.

Fixation irrévocable des parités avec l'euro qui devient la monnaie scripturale de onze pays.

Le Royaume-Uni et le Danemark ne se sentent pas politiquement prêts à adopter une monnaie unique européenne ; la Suède n'entre pas dans le système monétaire européen.

- 1<sup>er</sup> janvier 2000 : la Grèce rejoint la zone euro

- 11 décembre 2000 : Traité de Nice

- 1<sup>er</sup> janvier 2002 : introduction des pièces et des billets en euros dans 12 États membres de l'Union : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal

- 2002 janvier : les monnaies nationales sont progressivement remplacées par l'euro qui devient la monnaie fiduciaire de 12 États membres de l'Union.

- 2002 : les monnaies nationales sont retirées avant 28 février 2002. Dans la réalité, les monnaies nationales ont quasiment disparu de la circulation quelques semaines après le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Les monnaies nationales des 12 pays, participant à la zone euro, sont totalement remplacées par l'euro.

- 1<sup>er</sup> Mai 2004 : 10 pays rejoignent l'Union européenne : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie

- 1<sup>er</sup> janvier 2007 : Bulgarie et Roumanie entrent dans l'UE

- 1<sup>er</sup> janvier 2007 : la Slovénie rejoint la zone euro

- 13 décembre 2007 : Signature du Traité de Lisbonne

- 1<sup>er</sup> janvier 2008 : Chypre et Malte rejoignent la zone euro

- En 2008, la zone euro regroupe 15 pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie, (et la Slovaquie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009).

Chacun peut utiliser l'ensemble des pièces en circulation dans n'importe quel pays de la zone euro, quel que soit celui dans lequel elles ont été frappées.

S'ils répondent aux critères d'adhésion, tous les États membres de l'Union européenne ont vocation à rejoindre la zone euro.

Les 3 États suivants, la Principauté de Monaco, la République de Saint-Marin et la Cité du Vatican, qui ne sont pas membres de l'Union européenne, ont été autorisés, aux termes d'un accord monétaire avec la France et avec l'Italie à adopter l'euro et à frapper leurs propres pièces.